

## MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 12 AVRIL 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 12 avril 2021 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Mireille Langlois et Sylvie Blais  
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle

Madame Marie-Ève Allain est absente de cette séance.

Assiste également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 16 avril 2021

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 4 juillet 2020 et le palier d'alerte en zone jaune pour notre région à compter du 26 mars 2021, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes :

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

### **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le maire.

### **02. MOT DE BIENVENUE**

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-04-104

### **03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mars 2021 et de la séance extraordinaire du 25 mars 2021
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 31 mars 2021

6. Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 mars 2021
7. Correspondance
8. Demande de contribution financière
9. Paiements de factures
10. Projet retenu en audit – conversion de l'aréna en complexe municipal
11. Modification de la résolution 2019-12-642 pour le paiement de Construction Jean & Robert Ltée
12. Offre de service – contrat de licence et abonnement se rapportant à l'utilisation du système EdilExpert pour la gestion contractuelle
13. Demande de Postes Canada
14. A) Contrat d'assurance collective des employés – Manuvie  
B) Offre de services – courtier d'assurances (Assurances Michel Cyr Inc.)
15. Comité de civilités
16. Assurances - MMQ
17. Modification de la résolution 2021-03-089 – comité de mise en œuvre et de suivi 2021-2023 MADA
18. Achat d'un tracteur à gazon commercial Ultima Cub Cadet
19. Prix ExcÉlan : loisir et sport - recommandation
20. Proclamation municipale – Semaine nationale de la santé mentale
21. Embauche du personnel saisonnier
22. Affaires nouvelles  
A) crédit de taxes de services – résidence intergénérationnelle  
B) Achat d'une dameuse – Comité des loisirs
23. Période de questions
24. Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-105

**04. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2021**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé madame Sylvie Blais et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 mars 2021 et de la séance extraordinaire du 25 mars 2021 soient adoptés tels que présentés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-106

**05. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 MARS 2021**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #910297 à #910395 et des chèques portant les numéros #914994 à #915027, #256 à #289 (mode transphère) et que les comptes à payer au montant de 51 404.39\$ soient acceptés et payés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

---

Directrice générale

**06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2021**

La directrice générale dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 31 mars 2021.

## **07. CORRESPONDANCE**

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines à savoir :

- Secrétariat du conseil du trésor, Cabinet du ministre des finances et le MAMH: accusé réception de la résolution d'appui pour une programmation AccèsLogis;
- Accès Loisirs Québec : disponibles pour développer de nouveaux programmes Accès-Loisirs;
- FQM : report du paiement de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec;
- Direction des infrastructures aux collectivités (MAMH) : aide financière consentie pour le projet de réfection et d'agrandissement du centre multifonctionnel

**2021-04-107**

## **08. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la contribution financière au montant de 100 \$ pour chaque finissant de la municipalité pour une bourse au bal des finissantes et finissants de l'École Polyvalente de Paspébiac.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-04-108**

## **09. PAIEMENTS DE FACTURES**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- LFG Construction : facture reliée au projet de rénovation et d'agrandissement du centre Multifonctionnel au montant de 219 348.64\$, avant taxes.
- Comité ZIP Gaspésie : facture reliée au renouvellement de l'adhésion pour 2 ans (membre en règle jusqu'à la fin mai 2023) au montant total de 150\$;
- Centre d'action bénévole Gascons/Percé : facture reliée au programme PAIR plus (programme d'assistance aux individus retraités) au montant de 128\$;
- Lebrasseur D'eau : facture reliée aux travaux de plomberie au CPE P'tits Coquillages au montant de 2 690\$ avant taxes;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

---

Directrice générale

**10. PROJET RETENU EN AUDIT – CONVERSION DE L'ARÉNA EN COMPLEXE MUNICIPAL POLYVALENT**

Le 8 janvier 2021, le MAMH informait la municipalité de Port-Daniel-Gascons que le projet "conversion de l'aréna en complexe municipal polyvalent" avait été retenu pour un audit qui serait réalisé par la direction de la vérification du ministère.

Le 19 mars 2021, le MAMH informait du traitement final de la réclamation dudit projet. Il était prévu initialement une subvention de 70% du coût du projet :  $3\,288\,500\$ \times 70\% = 2\,301\,950\$$ . Par ailleurs, le protocole d'entente article 13 indique que le montant de l'aide financière associé aux ajouts des travaux prévus s'obtient en appliquant le taux d'aide de 50% des coûts admissibles de ces travaux au lieu de 100%. Donc la subvention est de  $2\,264\,864\$$  (travaux admissibles  $3\,235\,520\$ \times 70\%$ ) soit une différence de  $37\,086\$$  que la municipalité doit assumer.

Le 15 mars 2021, le MAMH a informé la municipalité de Port-Daniel-Gascons que lors de l'audit effectué, des constats de non-conformité aux dispositions légales et réglementaires relatives à la gestion contractuelle ont été relevés.

Le 30 mars 2021, une correspondance a été envoyée au MAMH les informant que des dispositions nécessaires ont été prises et des mesures ont déjà été mises en place afin de corriger les situations.

De plus, deux formations seront suivies portant sur la gestion contractuelle. La municipalité de Port-Daniel-Gascons s'engage dans un processus d'amélioration continue de gestion contractuelle.

2021-04-109

**11. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-12-642 POUR LE PAIEMENT DE CONSTRUCTION JEAN & ROBERT LTÉE**

Demande de paiement : résolution 2019-12-642

Construction Jean & Robert Ltée : facture #001333 pour le projet du complexe municipal au montant de 39 986.65\$.

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons ajoute un supplément d'information à la résolution 2019-12-642 en ce qui concerne la répartition du paiement comme suit :

Que le paiement soit pris en partie par le règlement d'emprunt 2018-14 et par les revenus de fonctionnement

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-110

**12. OFFRE DE SERVICES – CONTRAT DE LICENCE ET ABONNEMENT SE RAPPORTANT À L'UTILISATION DU SYSTÈME EDILEXPERT POUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le contrat d'abonnement pour deux modules de rédaction, soit le module de rédaction d'appels d'offres et de gestion contractuelle, les frais de mise en service se rapportant à l'utilisation du système Edilexper. Ce contrat est de 3 ans qui se décrit comme suit :

- 1<sup>ère</sup> année au montant de 3 050\$, avant taxes;
- 2<sup>ième</sup> année au montant de 1 827\$, avant taxes;
- 3<sup>ième</sup> année au montant de 1 854.40\$, avant taxes;

- Rabais de 30% applicable sur les frais de mise en service pour une entente de 3 ans et plus (-500\$);
- Paiement sur réception de factures;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-04-111**

**13. DEMANDE DE POSTES CANADA**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande des employés de Postes Canada (bureau de poste de Port-Daniel) concernant l'ajout du logo de la municipalité sur le timbre dateur de Postes Canada et ce moyennant des frais de 175\$. Les employés s'engagent à respecter les informations fournies à leur demande.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-04-112**

**14. A) CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS – MANUVIE**

Suite au travail effectué par Assurances Michel Cyr Inc. pour le renouvellement du contrat d'assurance collective des employés :

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le contrat d'assurance collective des employés avec Manuvie pour la période de 1<sup>er</sup> mai 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2022 (16 mois) pour l'ensemble des garanties offertes sans aucune augmentation de tarification ce qui représente une prime mensuelle moyenne de 4 793.61\$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-04-113**

**B) OFFRE DE SERVICES - COURTIER D'ASSURANCES (ASSURANCES MICHEL CYR INC.)**

Considérant la proposition en date du 15 avril 2019 de Assurances Michel Cyr Inc. d'offrir ses services professionnels en matière d'assurance collective pour un montant forfaitaire de 2 416.08\$ pour les 3 prochaines années au lieu d'un pourcentage selon les primes payées.

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture des Assurances Michel Cyr Inc. au montant de 2 416.08\$ pour la période du 01-05-2021 au 30-04-2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2021-04- 114**

**15. COMITÉ DES CIVILITÉS**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la mise à jour de la reconnaissance des années de service continu au 31 décembre 2020 de tous les employés de la municipalité effectuée par le comité des civilités. Dès qu'il sera possible, un évènement sera mis en place pour souligner cette reconnaissance comme l'indique la politique de reconnaissance du personnel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**16. ASSURANCES - MMQ**

La directrice générale informe les membres du conseil municipal de la fermeture du dossier sinistre par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) pour le refoulement d'égout survenu au bâtiment du CPE P'tits Coquillages. À noter qu'après une révision, une seule franchise de 2 500\$ est applicable au dossier.

2021-04-115

**17. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2021-03-089 –  
COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI 2021-2023 - MADA**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a réalisé sa démarche MADA en 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté sa nouvelle politique et son plan d'action MADA pour 2021-2023 ;

CONSIDÉRANT l'obligation de créer un comité de mise en œuvre et de suivi pour l'obtention de la reconnaissance MADA ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité a comme mandat de :

- S'assurer de la mise en œuvre du plan d'action MADA 2021-2023 de la municipalité ;
- Evaluer l'avancement du plan d'action sur une base régulière ;
- Communiquer l'information et les résultats au Conseil municipal, aux aîné-es et aux autres groupes de la communauté ;
- Ajuster et bonifier le plan d'action au besoin.

CONSIDÉRANT QUE le Comité sera composé des personnes suivantes :

- Marie-Ève Allain, élue responsable des aîné-es
- Sylvie Blais, élue responsable des aîné-es
- Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme
- Yolande Chouinard, présidente de "Les Habitations Port-Daniel-Gascons"
- Louise Rouette Pearson, Cercle des fermières
- Claire Roussy, Club de marche

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu ;

Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à la création de son comité de mise en œuvre et de suivi MADA 2021-2023 sous la responsabilité des deux élues responsables du dossier des aîné-es.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-116

**18. ACHAT D'UN TRACTEUR À GAZON ULTIMA CUB CADET**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis d'Abel Denis Huard, marine et moto Inc. pour un tracteur à gazon commercial Ultima Cub Cadet au montant de 6 599\$, avant taxes et en autorise le paiement à la réception de la facture.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-117

**19. PRIX EXCELAN : LOISIR ET SPORT – RECOMMANDATION**

La 24<sup>ième</sup> édition des Prix ExcÉlan loisir et sport se fera de façon virtuelle le 11 juin prochain pour la MRC du Rocher-Percé. Les lauréats recherchés sont des

bénévoles, animateurs, entraîneurs, officiels, clubs, organismes, athlètes, étoiles montantes en loisir, événements ou commanditaires.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons recommande madame Vanessa Anglehart, dans la catégorie : entraîneuse, pour son implication auprès de la communauté.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-118

**20. PROCLAMATION MUNICIPALE – SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE**

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année à parler des émotions que nous vivons tous ;

CONSIDÉRANT que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale* et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-04-119

**21. EMBAUCHE DU PERSONNEL SAISONNIER**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la directrice générale à procéder à l'embauche du personnel saisonnier au moment jugé opportun, selon les besoins de la municipalité et selon les consignes édictées par le gouvernement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**22. AFFAIRES NOUVELLES**

2021-04-120

**A) CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES – RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise un

remboursement de crédit de taxes de services 2021 dans le dossier du matricule 7540 51 3443 au montant de 260\$.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2021-04-121**

**B) ACHAT D'UNE DAMEUSE – COMITÉ DES LOISIRS**

Monsieur Denis Langlois confirme qu'il ne participe pas et ne prend pas de décision sur ce sujet (membre du Comité des Loisirs).

Le Comité des loisirs procède à l'acquisition d'une dameuse dont voici la répartition des contributions financières :

Caisse Populaire Desjardins : 500\$

Moteur C.A. : 500\$

FAO : 4 200\$ (Comité des loisirs)

Municipalité de Port-Daniel-Gascons : 2 072.17\$ incluant les taxes.

En attendant que le Comité des Loisirs ait reçu la nouvelle charte, la municipalité de Port-Daniel-Gascons financera l'achat de la dameuse.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède au paiement de la dameuse au nom du Comité des loisirs et celui-ci s'engage à remettre la contribution de la Caisse Populaire Desjardins, Moteur C.A. et FAO à la municipalité lors de la réception desdites contributions.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**23. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question ou commentaire n'ont été acheminés au conseil.

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

**2021-04-122**

**24. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 19h43.

\_\_\_\_\_  
Henri Grenier, maire

\_\_\_\_\_  
Marlyne Cyr, directrice générale





